

TARIFS DES CONCESSIONS, CASES FUNÉRAIRES ET CAVURNES
à compter du 1^{ER} juillet 2022

Chèque à l'ordre de

Régie de recettes cimetières - commune de Beynes

CONCESSIONS PARTICULIÈRES

CONCESSION CINQUANTENAIRE	600 €
CONCESSION TRENTENAIRE	400 €
CONCESSION 10 ANS	200 €

CONCESSIONS PARTICULIÈRES ENFANTS

CONCESSION CINQUANTENAIRE	250 €
CONCESSION TRENTENAIRE	150 €
CONCESSION 10 ANS	75 €

COLUMBARIUM - CASES FUNÉRAIRES

50 ANS	1 000 €
30 ANS	550 €
10 ANS	300 €

CAVURNES

50 ANS	800 €
30 ANS	500 €
10 ANS	300 €

CAVEAUX REHABILITES

1 CASE	800 €
2 CASES	900 €
3 CASES	1 000 €